

# Je rentre chez moi après une intervention avec pose d'une prothèse de genou

**Le site du Docteur Philippe STCHEPINSKY**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/philippe-stchepinsky](http://www.docvadis.fr/philippe-stchepinsky)



Validé par  
le Comité Scientifique Rhumatologie

**La pose d'une prothèse du genou est une opération classique dont les techniques sont bien maîtrisées. Après l'intervention, la rééducation permet rapidement de reprendre la marche.**

## **Combien de temps vais-je rester à l'hôpital et quand pourrai-je rentrer chez moi ?**

En général, vous êtes hospitalisé(e) la veille de l'opération et, en l'absence de complication particulière, vous pourrez retourner chez vous une dizaine de jours après l'intervention si vous êtes coopérant(e) et sous réserve d'une rééducation adaptée et étroitement surveillée.

Un passage par un centre de rééducation peut prolonger votre séjour à l'hôpital, d'autant que vous vivez seul(e) ou que vous présentez d'autres handicaps. Durant votre hospitalisation, vous réapprenez les gestes indispensables à votre vie quotidienne. Vous devrez être autonome avant de pouvoir sortir.

## **Y a-t-il des risques post opératoires ?**

D'une manière générale, après la pose d'une prothèse, il est important d'être extrêmement vigilant à tout risque d'infection. Si une infection quelconque se déclenche, quelle que soit son importance, même si elle n'est pas en rapport avec l'intervention (infection urinaire, abcès dentaire, infection des sinus, plaie infectée de la peau...) ou si vous avez un épisode de fièvre, même faible, signalez-le rapidement à votre médecin. Cela risquerait de retarder ou de modifier l'évolution normale post-opératoire.

Si vous vous posez des questions particulières, si vous estimez que votre cicatrisation ne se déroule pas normalement, si vous avez de la fièvre, si votre articulation se bloque ou si elle devient douloureuse, si la rééducation est trop douloureuse, n'hésitez pas à reprendre contact avec votre médecin, ou le chirurgien qui a pratiqué l'intervention.

## **Quand pourrai-je à nouveau marcher ?**

Quelques jours après l'opération, voire dès le lendemain dans certains cas, vous pouvez reprendre progressivement la marche à l'aide de cannes et sous la surveillance d'un kinésithérapeute. Vous pourrez à nouveau plier votre genou au bout de quelques jours.

## **De retour à mon domicile, quelles sont les consignes ?**

Des séances de rééducation vous sont prescrites ainsi qu'un programme d'auto-rééducation, à la sortie de l'hôpital. Il est essentiel de les suivre rigoureusement. Ils sont les garants du succès de l'intervention. On peut se fixer comme objectif la récupération de 90° de flexion vers la 3e semaine après l'opération.

Aucune adaptation particulière de l'habitat n'est nécessaire.

Il est conseillé de ne pas reprendre votre voiture avant, au moins, la fin du deuxième mois après l'opération.

## **Comment se passe le suivi de l'opération ?**

Quand vous sortez de l'hôpital, un traitement anticoagulant vous est prescrit pour éviter tout risque de phlébite. Il peut nécessiter le passage d'une infirmière à votre domicile.

Vous reverrez le chirurgien environ 6 semaines après l'intervention.

Les résultats de la mise en place d'une prothèse totale du genou sont conditionnés par votre participation active à une rééducation adaptée, le plus souvent en centre spécialisé.